



Comité des parties prenantes de la filière REP des Véhicules Hors d'Usage – 20 mai 2025

Relevé de décisions

Ordre du jour :

1. Plan de communication – pour avis

Conformément au 7 de l'article D541-92 du code de l'environnement, **Recycler Mon Véhicule** a présenté aux parties prenantes ses projets d'actions de communication pour 2025.

L'avis est rendu **favorable** :

Votes favorables :

- Collège producteur : Mercedes-Benz France, Yamaha
- Collège professionnels du déchet : Mobilians Branche Recycleurs, Federrec
- Collège collectivités : Amorce
- Collège associations :

Présent sans droits de vote : Censeur d'état

2. Composition du Comité Technique Opérationnel – pour avis

Conformément au chapitre 8 du cahier des charges d'agrément (arrêté du 20 novembre 2023 portant cahiers des charges des éco-organismes, des systèmes individuels et des organismes coordonnateurs de la filière à responsabilité élargie des producteurs de voitures particulières, de camionnettes, de véhicules à moteur à deux ou trois roues et quadricycles à moteur), **Recycler Mon Véhicule** a présenté aux parties prenantes la composition et le mandat du comité technique opérationnel.

L'avis est rendu **favorable** :

Votes favorables :

- Collège producteur : Mercedes-Benz France, Yamaha
- Collège professionnels du déchet : Mobilians Branche Recycleurs, Federrec
- Collège collectivités : Amorce
- Collège associations :

Présent sans droits de vote : Censeur d'état

3. Plan d'action visant à développer la réutilisation des pièces – pour avis.

Conformément au chapitre 3.7 du cahier des charges d'agrément (arrêté du 20 novembre 2023 portant cahiers des charges des éco-organismes, des systèmes individuels et des organismes coordonnateurs de la filière à responsabilité élargie des producteurs de voitures particulières, de camionnettes, de véhicules à moteur à deux ou trois roues et quadricycles à moteur), **Recycler Mon Véhicule** a présenté aux parties prenantes 3. Plan d'action visant à développer la réutilisation des pièces.

L'avis est rendu **favorable** :

Votes favorables :

- Collège producteur : Mercedes-Benz France, Yamaha
- Collège professionnels du déchet : Mobilians Branche Recycleurs, Federrec
- Collège collectivités : Amorce
- Collège associations :

Présent sans droits de vote : Censeur d'état